

# 019 - 2020

# Centre de Rencontres et de Dialogue Interreligieux

# Le CERDI se propose de

- **Promouvoir** le respect et le dialogue, pour surmonter la peur de l'autre et combattre toute tentative d'avilir l'homme.
- Reconnaître qu'aucune religion, idéologie, philosophie, ne peut détenir, seule, la vérité absolue, ni répondre àtoutes les interrogations sur le sens de la vie et la relationau divin.
- Faire découvrir la richesse de la différence.
- Refuser la récupération, l'exclusion, la tentative de convertir l'autre.
- Favoriser la rencontre de femmes et d'hommes de traditions différentes, hors de leurs lieux habituels, pourpartager leurs convictions et leurs recherches.

mprimé en avril 2019

### Le CERDI assure :

- Un e présentation d u dialogue interreligieux en milieu scolaire,
- Sa présence à des manifestations organisées par des associations cultuelles, culturelles ou citoyennes,
- Sacoparticipation à des événements interreligieux en s'associant avec des partenaires tel que Coexister ou le collectif du P.A.S. (Paix, Action, Spiritualité) dont fait parti le CERDI mais aussi l'association des lecteurs à la Vie, CCFD Terre Solidaire, Coexister, La Paix en marche, Rencontres avec l'Islam.

# Le Cerdi auprès des jeunes

Le CERDI regroupe des croyants de diverses religions, ainsi que des agnostiques.

Association non confessionnelle, il ne dépend d'aucune institution ou église. Ses membres vivent entre eux la fraternité et le dialogue, dans 1e respect différences, et veulent en témoigner. Lors ses interventions en milieu scolaire (collège, lycée, classes post-bac), le CERDI souhaite mettre plus l'accent sur la dialogue problématique du interreligieux et sur 1e témoignage, que sur la présentation des différentes religions. Ces rencontres sont toujours préparées avec les établissements scolaires et impliquent la participation plusieurs membres du CERDI, de confessions différentes.

Le CERDI collabore avec Coexister dans la promotion du dialogue interreligieux et du vivre ensemble .

angers@coexister.fr

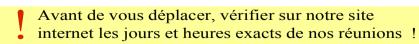
### Les Mardis du CERDI

Nous nous réunissons le 2ième mardi du mois, à 20h, en général, dans nos locaux, 106 rue du Pré-Pigeon, pour un temps d'échange autour d'un thème préparé par 1 intervenant qui se confronte avec un candide.

En 2019 nous demanderons aux membres du CERDI de nous présenter deux prophètes, sages ou saints de leur religion, l'un d'hier, l'autre d'aujourd'hui, des personnes qui ont inspiré et oeuvré par leur lien dans leur communauté.

### Des rencontres diverses

- Nous invitons nos adhérents à participer à nos réflexions lors de nos réunions du 1er mardi de chaque mois à 18h.
- Nous organisons aussi des soirées ciné-rencontre, des Tables rondes, une excursion annuelle, les dernières nous ont mené à Nantes dans la mosquée Assdam à Martigné chez les sœurs bénédictines, à Blou chez les bouddhistes.
- Vos idées de partage et de découverte interreligieuses sont les bienvenus, n'hesitez pas à nous rejoindre ou à nous laisser une suggestion sur notre boîte mail : cerdi@cerdi.net



## La Charte du CERDI

Le CERDI a pour vocation de favoriser l'information et les échanges interreligieux par le dialogue et les rencontres. Ouvert à la diversité religieuse, il est aussi concerné par le dialogue interculturel, ces 2 dimensions étant en partie liées.

Le CERDI affirme sa conviction que le dialogue entre les personnes et entre les peuples est "indispensable" pour travailler à la paix.

Le CERDI se réserve le droit de ne pas maintenir en son sein toute personne ou tout groupe qui manifesterait une volonté de propagande ou de prosélytisme, niant par là même la dimension du dialogue recherché

Par ce dialogue interreligieux qui est au coeur de son projet et qui renvoie à ce qui fait spirituellement vivre nombre de nos concitoyens, le CERDI peut participer au développement d'une manière de vivre ensemble construit sur le partage et l'écoute de l'autre, ceci au niveau qui est le sien, à Angers et dans le département.

Extraits de la Charte du CERDI

adoptée par l'assemblée générale du 21/01/2009

Bulletin d'adhésion au CERDI
J'adhère à la charte du CERDI (voir notre site internet), je rejoins l'association comme membre actif pour l'année civile en cours et je m'acquitte de ma cotisation (20€) - (30€ pour les couples)
par cheque à l'ordre de CERDI
en liquide
Nom, Prénom
Adresse
Code postal et ville
E-Mail
Téléphone
Date et signature/

